



Micro entreprise - Contrat de service

Par **rav0na**, le **08/07/2019** à **11:57**

Bonjour,

Je suis en train de créer ma micro entreprise de pension canine et j'ai quelques interrogations concernant le contrat que je dois fournir à mes futurs clients.

Tout d'abord, comment dois-je procéder lorsqu'un client demande à prolonger le séjour de son chien en pension? Dois-je lui faire remplir un nouveau contrat avec les dates supplémentaires ou bien une preuve écrite des jours en plus suffit? Peut-être que la facture finale est suffisante?

Autrement, savez-vous si il est possible de faire autrement que de remplir un nouveau contrat pour un client régulier qui ferait appelle à mes services chaque week-end? Un avenant peut-être?

Enfin pour terminer, est ce que toutes les modalités du contrat doivent forcément apparaître sur le contrat papier ou bien je peux renvoyer le client vers mon site internet avec toutes les informations afin d'alléger la version papier et en utiliser moins?

J'espère avoir été assez clair et précis sur mes interrogations. N'hésitez pas à me demander plus d'infos si nécessaire.

Je vous remercie par avance !